



Lundi 23 octobre 2023

## Israël-Palestine : La paix tout de suite !

Pour nos organisations syndicales, il est intolérable de s'en prendre aux populations civiles. Elles appellent la communauté internationale à agir pour que cessent immédiatement les violences dont sont principalement victimes les populations civiles, les travailleurs et leurs familles, dont beaucoup d'enfants. Les organisations syndicales adressent tout leur soutien aux victimes civiles israéliennes et palestiniennes à leurs familles ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elles travaillent. Si les organisations syndicales condamnent les actes de terreur du Hamas, elles condamnent également une réponse de l'armée israélienne aveugle contre les civils à Gaza. Elles condamnent tous les crimes de guerre commis, d'où qu'ils viennent. Elles s'inquiètent de l'escalade meurtrière en cours et considèrent que l'arrêt des bombardements et l'établissement des conditions assurant à la population de vivre en sécurité et d'accéder aux besoins fondamentaux – soins, eau, électricité, alimentation, logement – est la seule urgence.

### **Les bombardements doivent cesser !**

Tout doit être mis en œuvre pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et le retour à la table des négociations dans le droit imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nos organisations appellent à une paix juste et durable, à l'application du droit international et des résolutions de l'ONU.

#### **Pour cela, nos organisations signataires exigent :**

- **Le cessez le feu immédiat avec l'arrêt des bombardements et des frappes contre les populations civiles**
- **La levée du blocus dans la bande de Gaza et la paix tout de suite**

Le gouvernement français, est le seul en Europe, à restreindre le droit à manifester, le droit à la liberté de conscience, le droit d'exprimer une solidarité aux peuples du monde entier frappés par la guerre.

L'interpellation et la mise en garde à vue le vendredi 20 octobre du Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Nord et de la salariée administrative de l'UD, est une nouvelle étape de franchise dans l'atteinte aux libertés syndicales et publiques que nous condamnons fermement. Cela doit cesser !

**Elles appellent toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans  
l'exigence d'une paix tout de suite à un rassemblement  
le Jeudi 26 octobre à partir de 12h30  
devant la Préfecture, Rue Dunois.**